



# Société de Prévoyance Mutualiste

Assurance décès des employés de la Banque de France

Paris, le 26 février 2020

Madame, Monsieur, cher(e) Administrateur(trice),

Le prochain Conseil d'Administration de la S.P.M se tiendra le mercredi 18 mars 2020 à partir de **9h00** dans les locaux de la Banque 9, rue Driant 75001 Paris.

## Ordre du jour

1. Approbation et vote du PV du Conseil du 15 octobre 2019,
2. Comptes 2019 :
  - a. Présentation par In Extenso Deloitte
  - b. Information sur les travaux du Commissaire aux Comptes
  - c. Arrêté des comptes 2019 par le Conseil
  - d. Proposition de résolution sur l'affectation du résultat à proposer à la prochaine Assemblée Générale
3. Intervention du Trésorier Général
  - a. Bilan 2019
  - b. Point dernier Comité Financier
  - c. Fermeture réalisée de 2 comptes BRED
4. Comité d'Audit :
  - a. Rapport 2019 et bilan
  - b. Rapport TRACFIN
5. Points sur activités de la SPM :
  - a. Changement du Système Informatique
  - b. Rappel évolution prévue sur base de données et explications sur le retard pris.
  - c. Propositions de l'Organisation Funéraire pour améliorer l'offre autour du Guide des volontés
  - d. Pas de dossier en déshérence nouveau en 2019
6. Etude actuarielle :
  - a. Rappel démarche
  - b. Présentation première étude « à l'identique »
  - c. Présentation deuxième étude incluant un critère d'âge dans le calcul de la cotisation
  - d. Discussion

Tournez la page S.V.P 

e. Vote sur le principe de l'évolution de la grille de cotisations

f. Si ce principe est approuvé, décision de mandater un groupe de travail élargi pour déterminer la stratégie de fixation des cotisations pour les années à venir et la mise en place d'un plan de communication. Ce groupe de travail rendra compte de son travail au Conseil d'Administration d'octobre et les cotisations seront approuvées à celui de mars 2021.

7. Modifications à apporter aux statuts et règlement mutualiste présentés à la plus prochaine assemblée Générale,

a. Cotisations / Prestations

b. Statuts

8. Préparation et date de l'Assemblée Générale 2020 (date à définir en conseil) :

a. Liste des candidats aux postes d'Administrateurs

b. Evolution du conseil (limite d'âge et parité) dans les toutes prochaines années

c. Formation des administrateurs

d. Proposition des questions et de la date de l'Assemblée Générale.

e. Changement de routeur

9. Questions diverses

Nous vous rappelons que les personnes indisponibles ont la possibilité de donner mandat à l'Administrateur de leur choix, sachant qu'un administrateur présent ne peut avoir plus d'un mandat.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Administrateur(trice) à l'expression de mes sentiments respectueux et mutualistes.

**Le Président,  
Yves LO IACONO**

